

64ème assemblée générale à Gruyère

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée, au nom du comité.
Il annonce 13 personnes inscrites + une accompagnante.

L'ordre du jour est le suivant:

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Approbation du PV de la dernière assemblée
- 3 Rapport du président
- 4 Rapport du caissier
- 5 Rapport des vérificateurs
- 6 Admission démission
- 7 Nomination des vérificateurs
- 8 Proposition du comité
- 9 Proposition individuelle
- 10 Organisation de la prochaine assemblée générale
- 11 Clôture et remerciements

1) Ouverture de la 64ème assemblée.

Excusés: Nicolas Beguin, Eric Amos, Thierry Pasche, Christian Jaquenoud, Jean-Daniel Ducret, Patrick Wulschlegger, André Jaquemet, René Walter, Henry Bosson, Bertrand Nanchen, Philippe Regamey, Jean-François Favre, Charles Auf Der Maur.

2)Approbation du procès-verbal de la 63ème AG

Le procès-verbal est posé sur les tables.

Personne de demande la lecture du procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

3)rapport du président.

Nous déplorons – notre connaissance de quatre décès. Il s'agit de Messieurs Charles Chappuis, Raymons Loewer, Adrien Blanc et Jacques Gagneaux.

Nous avons organisé cette année une journée technique le 8 février 2007 sur le thème des rosiers botaniques et leur entretien. Elle avait lieu à L'Arborétum d'Aubonne. Nous avons pu nous rendre compte une fois de plus, si besoin est, de la diversité du monde végétal et des roses en particulier. Je souhaiterais également relever le nombre de participants qui était en très forte hausse par rapport à la journée technique de 2006. Je profite encore pour remercier Alain Tschanz pour la mise à disposition de ses connaissances et Jean-Paul Deglétagne pour les locaux et l'accueil.

Je termine avec un petit bémol. Je trouve fort regrettable de constater le peu de personnes qui participent à l'Assemblée générale. Sur les 140 membres actifs de notre société, nous avons eu 13 inscriptions pour cette journée et 11 personnes se sont excusées.

Et les autres personnes ? La faute à la date... ? A des vies toujours plus remplies ... ? Au désintérêt de la vie associative ... ? A l'endroit... ? Tant de questions auxquelles il faudra tenter de répondre jusqu'à la prochaine assemblée. L'organisation d'une telle manifestation, avec repas et visite, demande du travail et du temps. C'est quelque peu décourageant quand si peu de monde répond à notre invitation. Enfin, l'important, c'est la qualité, pas la quantité.

A. Gaille pense que l'avenir de la profession, et notamment des formations brevet/maîtrise devrait mobiliser les foules.

J. Bridet propose d'envoyer la liste des membres, par canton, afin de prendre contact avec d'autres membres pour organiser des voitures complètes pour la route.

G. Moïta propose de varier l'horaire de l'assemblée. Pourquoi pas l'après-midi ?

A. Merlier demande que les membres présents inscrivent leur adresse e-mail sur la liste des participants.

P.-Y. Besson s'étonne de ne pas avoir de nouvelles des anciens membres du comité.

T. Vacherand pense qu'une participation de 15 % des membres présents est un bon résultat par rapport à d'autres assemblées.

Il annonce que les Floralties auront lieu à Genève l'année prochaine.

A. Merlier propose d'organiser la journée technique moins souvent, par exemple tous les deux ans. Car dès 2008, nous coorganisons, avec les ACL, les cours de perfectionnement de Lullier en janvier prochain.

4)rapport du caissier.

Sylvain Bigler nous transmet les comptes 2007, sur lesquels on peut lire une augmentation de fortune de 2'001.40, ceci grâce à une diminution des dépenses.

5) Vérificateurs des comptes.

Mme Ghislaine Moïta et Pierre-Alain Zangger ont procédé à la vérification des comptes de la société. Ils ont constaté la concordance des écritures et obtenus les réponses satisfaisantes à leurs questions. Ils proposent donc à l'assemblée de donner décharge au Trésorier pour les comptes de l'exercice écoulé, ce qui est fait à l'unanimité.

6) Élection du comité

Nous devons cette année déplorer une démission au sein du comité. Il s'agit de Robert Perroulaz. Il a passé plusieurs années au comité dont 1 en qualité de président. Au nom de l'association et du comité, nous le remercions pour son dévouement.

Pour le remplacer, la candidature de Madame Ghislaine Moïta est proposée, et acceptée avec applaudissements.

7) Nomination des Vérificateurs aux Comptes

M. Zangger est reconduit dans sa fonction de vérificateur aux comptes. Deux personnes doivent s'annoncer. Anthony Leclerc se propose. Un suppléant est nommé en la personne de Emile Gingins.

8) Proposition du Comité.

Nous avons été contacté par l'association des anciens de Châtelaine et Lullier (ACL) pour nous proposer de coorganiser les journées de perfectionnement de janvier prochain. Cette idée nous a plu, car en unissant nos forces, nous assurons une fréquentation idéale. Nous avons pris les devants et mis sur pied une des deux journées. Ces cours se dérouleront les mercredi 23 et jeudi 24 janvier prochain. Nous avons organisé la journée du 24, sur le thème des énergies renouvelables. Le mercredi 23 aura pour thème Les nouvelles maladies des végétaux. Les membres de l'ARMH bénéficieront d'un prix préférenciel pour participer à ces cours, soit de fr. 90.- au lieu de 150.- Si cette aventure s'avère positive jusqu'au bout, y-a-t'il une objection à la poursuite de cette collaboration durant les années suivantes ? Aucune main se lève.

9) Propositions Individuelles

Plusieurs propositions ont déjà été traitées en début d'assemblée. Celles-ci seront étudiées par le comité prochainement.

J. Emery remercie le comité de son travail et demande d'obtenir une liste complète des membres, afin de faciliter l'organisation des transports (covoiturage). L'Arborétum d'Aubonne aura 40 ans l'année prochaine.

A. Leclerc Propose d'envoyer aux membres la liste par région (pour le covoiturage).

F. Moïta pense qu'une page web (site) serait intéressante pour faire connaître notre assemblée, pour transmettre des informations, des photos et pour obtenir la liste des membres. Il offre volontiers des conseils. A. Leclerc se propose pour le suivi et la mise à jour.

P.-A. Zangger annonce que la SVH organise une journée technique le 8 février prochain (vendredi) à Marcelin. Trois conférences sont au programme : Gérer les soldes de bouillies, Bilan de quinze années d'entretien différencié à Lausanne et Survie des tourbières. Les détails de ce jour se trouvent sur : www.villesfleuries.ch. La journée est gratuite pour les apprentis et les enseignants, ainsi que les membres de la SVH.

Le comité désire organiser l'assemblée 2009 du côté de Neuchâtel, éventuellement à côté de Cernier, pour la visite du nouveau bâtiment des champignons (Mycorama).

10 Organisation de la prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée se tiendra à Genève, durant les Floralies, en novembre 2008. A. Merlier et F. Kissling s'offrent à l'organiser. Ils prendront contact avec les organisateurs pour le repas à l'intérieur du site et éventuellement la gratuité, ou un tarif préférenciel pour l'entrée des Floralies.

12) Divers et Clôture

Tout le diaporama et le matériel sont transférés à l'Arboretum. P.-A. Zangger demande à pouvoir obtenir deux CDs sur la formation.

L'assemblée est levée à 11 h. 05.

Précédant le repas, un apéritif nous a été servi, et nous avons pu écouter Monsieur Pierre Doutaz, syndic de Gruyère, nous parler de cette ville médiévale.

L'après-midi, la maison du Gruyère de Pringy nous a dévoilé tous les détails de la confection des fromages si typiques.

Fait à Gruyère, le 24 novembre 2007
Florence Kissling